Regards sur l'étranger

« CELA NOUS RÉCONFORTE de voir que des gens participent à nos actions. Ce sont eux qui ont eu l'idée… », souligne Michèle Schepens, la présidente du comité d'entraide aux réfugiés. Cet hommage, elle l'envoie au Cercle des bonimenteurs, qui ce dimanche a proposé une balade contée pour aider son association, à récolter des fonds. « On a de plus en plus de familles à aider », appuie-t-elle. Le comité localement aide matériellement et administrativement « une quarantaine de personnes ».

L'administratif, c'est de l'investissement humain. Mais c'est aussi une part de leur budget. Lui aussi coûte cher. « 1.000 €», chiffre la trésorière. Rien que pour payer les cartes de séjour, les traductions certifiées. « On a payé deux trajets en train à Paris pour des gens convoqués à l'OFPRA… ». Et ce dans un contexte de plus en plus dur. « La nouveauté, c'est que les CAF demandent désormais des DCEM ». Autrement dit : des documents de circulation pour étrangers mineurs, l'équivalent d'une carte de séjour pour mineurs. « On est aussi confrontés à un nouveau problème pour les adolescents. Quand les familles sont déboutées, ils ne peuvent plus prétendre aux bourses pour étudier. On comprend que c'est une logique administrative, mais c'est inhumain », jugent les responsables du comité d'entraide.

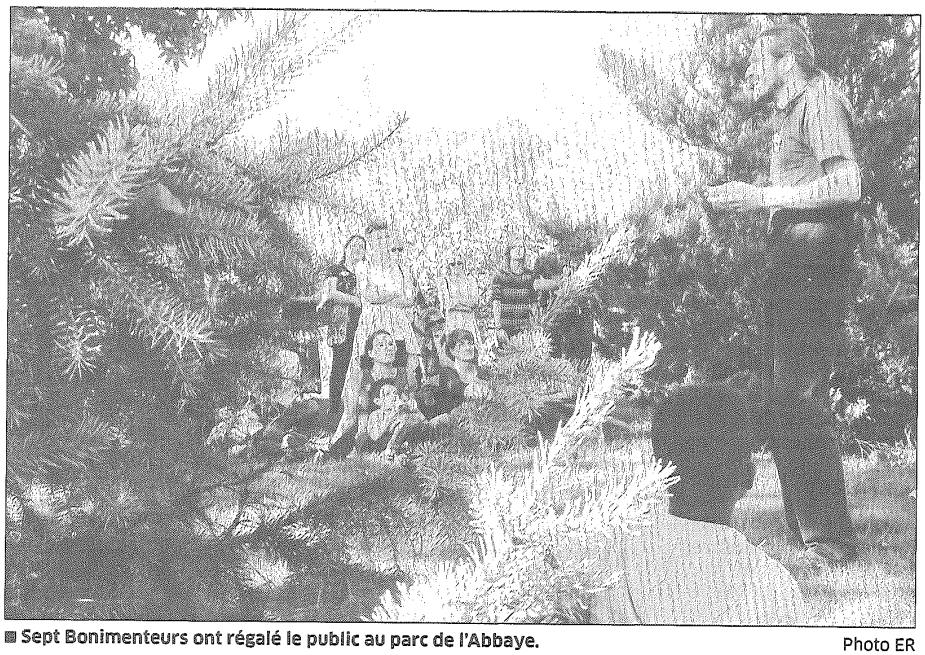

■ Sept Bonimenteurs ont régalé le public au parc de l'Abbaye. Photo ER

Sur les pelouses du parc, les Bonimenteurs parlent de manière plus poétique de ce rapport à l'étranger. Nicole, une des conteuses livre ce qui pourrait être un conte de fées animalier. L'histoire de Didine, une vache montbéliarde, bête de concours, mais qui en a marre d'être une star. Son renoncement l'amène sur une péniche le temps d'une vie aventureuse. L'aventure au jour le jour, Didine s'en lasse. Saute de l'embarcation et rencontre en Hollande, un taureau fait pour elle. Cette vache d'union fera des petits, au grand bonheur du propriétaire hollandais, du taureau. « Pour les humains, ce n'est pas toujours pareil. Didine, en Hollande, on ne lui a pas demandé ses papiers », chute la conteuse, qui est également l'auteure du texte. « Il a été adapté pour l'événement », confie-t-elle, après coup. « Mais il n'y a pas eu besoin de se faire violence », ajoute-t-elle. Les gens du voyage, le manque d'hospitalité, la tyrannie sont prétextes à d'autres bonnes histoires, face à un public relativement étoffé. En tout cas, au-delà des espérances du comité.

Hasard du calendrier, cette balade tombe quelques jours après la publication d'un rapport de l'IGA (inspection générale de l'administration) concernant l'hébergement et la prise en charge des demandeurs d'asile sur le site du ministère (www.interieur.gouv, rubrique rapports récents). Le constat y est terrible. La France écrit l'IGA « se caractérise par un flux de demandes d'asiles en forte progression ». L'État doit faire face à un stock de demandes d'asile qui ne se résorbe pas. Ce qui génère et cela pose problème aux associations comme le comité, des délais d'instruction des dossiers élevés. Pas loin de deux ans, pour dans 80 % des cas, un refus du statut. Des délais qui fabriquent des sans-papiers à outrance et bloquent la situation des vrais réfugiés. Le rapport préconise donc des simplifications administratives pour réduire ces délais.

O.B.